

Loi de finances 2026

## L'OTR démarre la campagne P.5 de vulgarisation



Kolani Kampatibe, Directeur de la Communication de l'OTR

CALAFI SRL P.5 révolutionne l'accès aux engrais pour les producteurs agricoles au Togo



Lambert Nayanté, PDG de Calafi SRL

Hebdomadaire Togolais Indépendant

NI NEUTRE, NI PARTISAN

250 FCFA

# Dounia

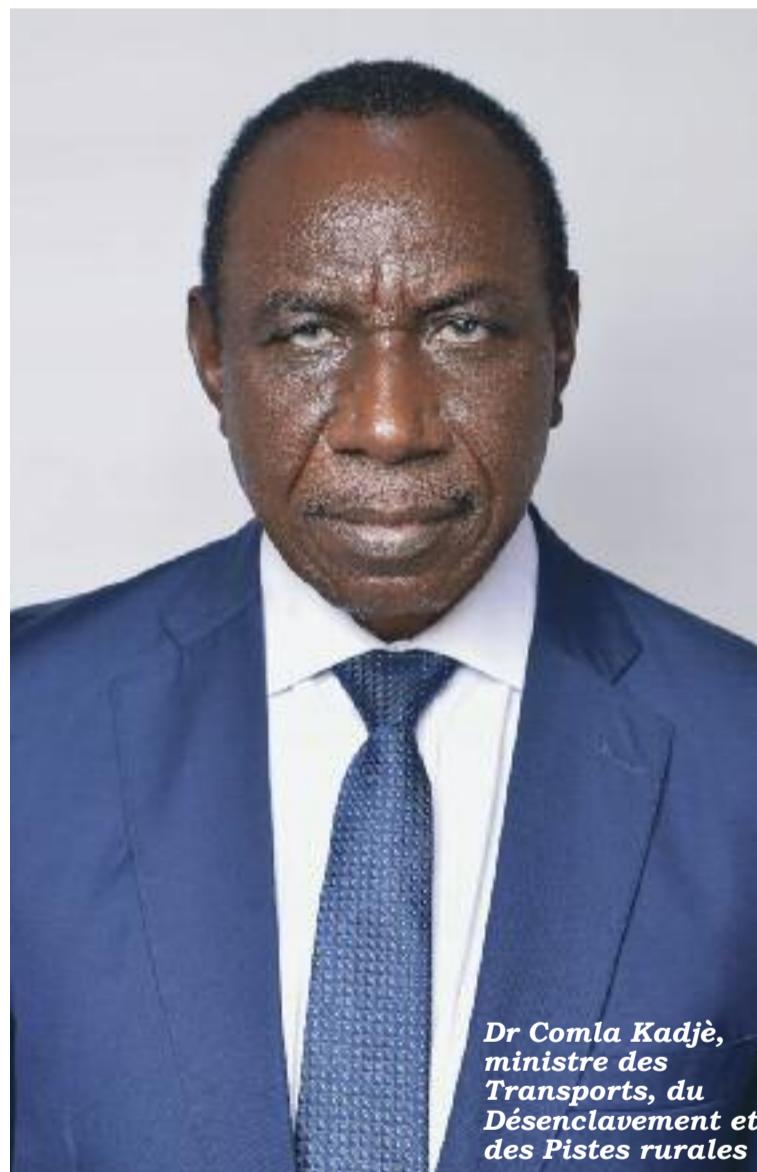
N° 855 du 28 / 01 / 2026

Le Monde  
MEMBRE: MEDIAF

## Faure retouche le Gouvernement

### Les ministres Kadjè et Tengué, deux technocrates de retour aux affaires

P.3



Dr Comla Kadjè, ministre des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales



Dr Edem Kokou Tengué, ministre délégué auprès du ministre des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales, chargé de l'Economie maritime

Décoration des soldats de l'opération Koundjoaré

## Le Togo rend hommage à ses héros P.6



Cérémonie de décoration présidée par le Président du Conseil Faure Gnassingbé

Extradition de Paul-Henry Damiba

Le Togo opte pour le pragmatisme et le bon voisinage P.4



## Fait divers

### Adoption de poule

#### Un business à la mode

**A**vec son entreprise Poule pour tous, un Nantais propose à des particuliers de racheter les poules pour récupérer leurs œufs et éviter qu'elles ne finissent à l'abattoir trop tôt.

À l'âge de 18 mois environ, le niveau de production des poules peut commencer à baisser, et les éleveurs en profitent pour envoyer leurs bêtes à l'abattoir et réinstaller des jeunes poulettes dans les bâtiments. Une fois abattues, ces poules sont vendues en général pour peu cher, à moins d'un euro l'unité, alors qu'elles pourraient encore vivre et pondre quelques années.

Face à cela, un jeune entrepreneur nantais, Thomas Dano, a eu l'idée de racheter ces poules un peu plus chères aux éleveurs, pour les revendre ensuite à des particuliers. Le prix de rachat, situé entre 2 et 4 euros, est beaucoup plus intéressant pour l'agriculteur par rapport au prix habituel de départ de 1 euro.

Les poules sont ensuite revendues en moyenne autour de 7 euros par Thomas Dano, via l'entreprise Poule pour tous que l'entrepreneur a fondé pour l'occasion.

**Suite dans le prochain numéro**

### Dounia Le Monde

Édité par le Groupe de Presse « Matinée Internationale »

Récépissé N° 0617 / 03 / 11 / 20 / HAAC  
BP: 30277 Lomé

**Siège:**  
Agoè sur la route de contournement

**Directeur général:**  
Joachim Kokou LOKO  
**Tél:** 90 33 54 86

**Directeur de Publication:**  
Régis TALIKPETI  
**Tél:** 90 88 11 65

**Rédaction:**  
Jean-Jacques OMA-IRE  
Jean H.  
André BABA  
Othniel Papasron  
Jean Jacques Mawu

**Mise en page:**  
Benjamin K. Tchabi

**Imprimerie:**  
Light Print

## Comment ça va ?

### Très bien: Nathalie Yao Amuama

**U**n visage bien fait et une tête bien faite. La miss Togo 2024 a en effet décroché un master en chimie. Et le sujet choisi n'est pas banal. La gestion des eaux usées dans la commune Agoe-Nyivé 4. Nathalie Yao Amuama met en évidence l'urbanisation croissante, ce qui entraîne des problèmes d'assainissement. Un vrai problème de santé publique. L'exemple de la miss Togo 2024 est à mettre en valeur. Les jeunes filles doivent prendre cet exemple pour modèle. Bref, les filles ne doivent pas compter uniquement leur beauté qui est d'ailleurs éphémère, mais doivent prendre des initiatives pour inspirer et impacter la population. Il serait alors plus intelligent de laisser ses empreintes dans la société par des actes qui marquent.



### Bien: Joseph Blatter

**D**e la problématique du boycott de la coupe du monde aux Etats-Unis en juin prochain. Il devient plus impérieux de mettre cette possibilité dans les réflexions. Et c'est ce que préconise d'ailleurs l'ancien patron du football mondial Joseph Blatter. Il conseille de boycotter purement et simplement cette compétition eu égard au comportement qu'affiche le président de ce pays. Un vrai despote qui tue et qui renvoie les étrangers en les humiliant. Et pire encore, il a interdit de visas plusieurs pays pour certains, et pour d'autres, il faut payer des sommes pharaoniques pour avoir le sésame d'entrée aux USA. Tout simplement inacceptable. Il faut laisser à Trump ses Etats-Unis et sa coupe du monde.



### Mal: Infantino & Motsepe

**C**es deux messieurs sont en train d'enfoncer le football africain. Par pure intérêt, ils ont fait disparaître le Championnat d'Afrique des nations (Chan), seule occasion au cours de laquelle les joueurs locaux s'exprimaient véritablement. Ensuite, contre l'avis de tous, ils ont décidé d'organiser la Coupe d'Afrique des nations chaque 4 ans. Un vrai scandale. Il est désormais clair, Gianni Infantino, président de la Fifa et son valet Patrice Motsepe ne veulent plus se donner de limite. Les deux fossoyeurs du football africain, sans scrupule avaient même accepté que les joueurs participant à la dernière CAN soient libérés à deux semaines de la compétition. Il faut aujourd'hui renvoyer de toute urgence Motsepe de la tête de la CAF, c'est le seul moyen de tenir Infantino loin de l'Afrique. Ce Monsieur aujourd'hui se comporte en Afrique en terrain conquis, posant des actes qu'il n'oserait poser dans les autres confédérations de football.



**SANTE (Suite du numéro précédent)**

### Les effets du temps passé devant un écran sur le cerveau des enfants sont plus complexes qu'il n'y paraît

"Une formule terrible pour la santé mentale"

Ni le professeur Przybylski ni le professeur Etchells ne contestent la grave menace que représentent certains préjudices en ligne, tels que la manipulation psychologique (grooming) et l'exposition à des contenus explicites ou préjudiciables. Mais tous deux affirment que le débat actuel sur le temps passé devant un écran risque d'enfoncer un peu plus le problème dans la clandestinité. Le professeur Przybylski s'inquiète des arguments en faveur de la limitation des appareils, voire de leur interdiction, et estime que plus le temps d'écran est contrôlé de manière rigide, plus il risque de devenir un "fruit défendu".

Beaucoup ne sont pas d'accord. Le groupe de campagne britannique Smartphone Free Childhood affirme que 150 000 personnes ont déjà signé leur pacte visant à interdire les smartphones aux enfants de moins de 14 ans et à retarder l'accès aux médias sociaux jusqu'à l'âge de 16 ans.

Lorsque Jean Twenge, professeur de psychologie à l'université d'État de San Diego, a commencé à étudier l'augmentation des taux de dépression chez les adolescents américains, elle n'a pas cherché à prouver que les médias sociaux et les smartphones étaient "terribles", me dit-elle. Mais elle a constaté qu'il s'agissait du seul dénominateur commun.

Aujourd'hui, elle estime que séparer les enfants des écrans est une évidence, et elle exhorte les parents à séparer les enfants des smartphones aussi longtemps que possible.

"Le cerveau [des enfants] est plus développé et plus mature à 16 ans", explique-t-elle. "Et l'environnement social à l'école et les groupes d'amis sont beaucoup plus stables à 16 ans qu'à 12 ans."

Bien qu'elle reconnaisse que les données recueillies sur l'utilisation des écrans par les jeunes sont en

grande partie autodéclarées, elle affirme que cela ne dilue pas les preuves. Une étude danoise publiée en 2024 a porté sur 181 enfants issus de 89 familles. Pendant deux semaines, la moitié d'entre eux ont été limités à trois heures de temps d'écran par semaine et il leur a été demandé de rendre leurs tablettes et leurs smartphones. L'étude a conclu que la réduction du temps passé devant un écran "avait un effet positif sur les symptômes psychologiques des enfants et des adolescents" et renforçait le "comportement prosocial", tout en ajoutant que des recherches supplémentaires étaient nécessaires.

Par ailleurs, une étude britannique dans laquelle les participants ont été invités à tenir un journal de leur temps passé devant un écran a révélé qu'une plus grande utilisation des médias sociaux correspondait à un sentiment de dépression plus élevé chez les filles.

"Vous prenez cette formule : Plus de temps en ligne, généralement seul devant un écran ; moins de temps pour dormir ; moins de temps avec des amis en personne. C'est une formule terrible pour la santé mentale", déclare le professeur Twenge.

"Je n'ai aucune idée de la raison pour laquelle cela est controversé".

"Le jugement des parents" Lorsque le professeur Etchells et moi nous parlons, c'est par chat vidéo. L'un de ses enfants et son chien entrent et sortent. Je lui demande si les écrans sont vraiment en train de recabler le cerveau des enfants et il rit, expliquant que tout modifie le cerveau :

c'est ainsi que les humains apprennent.

Mais il est aussi très compréhensif vis-à-vis des craintes des parents concernant les effets néfastes potentiels.

Le fait qu'il n'y ait pas de conseils clairs et que le sujet soit entaché de préjugés et de jugements n'aide pas les parents.

Faure retouche le Gouvernement

## Les ministres Kadjè et Tengué, deux technocrates de retour aux affaires

**Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé a procédé à un réajustement du Gouvernement. Par décret pris le 23 janvier dernier, Comla Kadjè est nommé ministre des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales et Edem Kokou Tengué devient ministre délégué auprès du ministre des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales, chargé de l'Économie maritime. Les deux ministres ont pris fonction lundi 26 janvier dernier au cours d'une cérémonie présidée par le ministre, Secrétaire général du Gouvernement Stanislas Bamouni Baba.**

Les deux nouveaux membres du premier Gouvernement de la Vième République ont officiellement pris fonction, lundi dernier. Le Dr Comla Kadjè a été installé à la tête du département des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales, tandis que le Dr. Edem Kokou Tengue a pris ses fonctions de minis-

professionnalisme et l'engagement ayant marqué la conduite des travaux antérieurs, réalisés avec dévouement et en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Dans son intervention, le Dr Comla Kadjè a exprimé sa reconnaissance au Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, pour la

chaussées et Docteur en calcul des structures, le ministre Comla Kadjè hérite de ce département, auparavant rattaché directement à la Présidence du Conseil, et retrouve ainsi une autonomie ministérielle. Il s'agit d'un retour aux affaires d'un ministre, qui avait déjà occupé les fonctions de ministre des Travaux publics et des Transports en février 2009. Ce technocrate rompu à la tâche, est une personne avisée sur la question des transports, Kadjè devra piloter ce département stratégique et de haute importance dans le premier Gouvernement de la Vème République. Il sera assisté au sein de ce département par Dr. Kokou Edem Tengué en qualité de ministre délégué auprès du ministre chargé de l'Économie maritime. Docteur en économie, spécialiste des questions de l'économie maritime, le ministre Tengué retrouve également le portefeuille de l'Économie maritime qu'il avait occupé dans le Gouvernement Dogbé entre 2020 et 2024 avant d'être nommé ministre, Conseiller à la Présidence du Conseil. Edem Tengué a une fin connaisseuse des questions liées aux mers pour preuve, avant son entrée dans le gouvernement en 2020, il était le Directeur général de Maersk Togo.

### Deux technocrates donc pour faire face avec efficacité aux défis des transports terrestre, aérien et maritime

Le retour de M. Kadjè à la tête de ce ministère traduit la volonté du Président du Conseil à renforcer la coordination de ce département



Echange de documents entre le ministre Délégué Tengué et le ministre secrétaire général du Gouvernement, Stanislas Baba



Echange de documents entre le ministre Kadjè et le ministre secrétaire général du Gouvernement, Stanislas Baba

tre délégué auprès du ministre des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales, chargé de l'Économie maritime.

Les cérémonies de passation de charges se sont déroulées sous la présidence du ministre, secrétaire général du gouvernement, M. Stanislas Bamouni Baba, en présence des directeurs et du personnel des différents services concernés.

À cette occasion, M. Bamouni Baba a adressé ses félicitations aux nouveaux ministres, soulignant le caractère stratégique de ces portefeuilles pour le développement national. Il a également salué le

confiance placée en sa personne. Il a réaffirmé sa détermination à œuvrer à la modernisation de ce ministère désormais élargi, regroupant les transports, le désenclavement et les pistes rurales, des secteurs clés pour la croissance économique, l'intégration régionale et la mobilité des populations.

Tout en saluant le travail accompli par les équipes en place, le nouveau ministre des Transports a invité l'ensemble des acteurs à poursuivre leur engagement à ses côtés dans un esprit de dialogue, de responsabilité et de performance.

Ingénieur des ponts et

prestigieuses écoles d'ingénieurs françaises, où il se forme au métier d'ingénieur des Ponts et Chaussées. Il y acquiert une culture technique solide qui couvre les grands équipements. Mais il ne s'arrête pas en si bon chemin.

En 1987, il soutient un Doctorat en calcul des structures à l'Université de technologie de Compiègne, toujours en France. Ce Doctorat le place à un niveau d'expertise élevé dans le domaine du dimensionnement et du comportement des ouvrages. Cette formation, le prépare à traiter des projets complexes, où la rigueur scientifique doit se conjuguer avec des enjeux économiques et sociaux.

Comla Kadjè a suivi une formation d'ingénieur d'Etat en France. Après une maîtrise de mathématiques appliquées à l'Université de Rennes I, il obtient un D.E.A. de génie mécanique à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI).

Ce fils de Kaboli intègre ensuite l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées de Paris, l'une des plus

hautement stratégique eu égard aux chantiers futurs du Togo en matière de construction d'infrastructure, de mobilité et de désenclavement des zones rurales du Togo.

Le come-back du ministre Tengué aussi n'est guère un effet de hasard, mais très capital pour le Togo qui mise énormément sur l'économie maritime comme levier de développement. Avec le positionnement du Port Autonome de Lomé comme l'un des plus importants ports d'Afrique de l'Ouest de par sa position stratégique, un port en eau profonde et la volonté du Togo de capitaliser cet atout, en faisant de Port autonome de Lomé un hub logistique sous-régional voire continental. En 2025, le Port Autonome de Lomé a confirmé sa progression et s'impose comme un acteur majeur dans le domaine portuaire africain, se classant à la 92ièm place mondiale dans le top 100 de Lloyd's List. Il se maintient comme le seul port d'Afrique subsaharienne dans ce classement, se positionnant également au 5e rang sur le continent grâce à une croissance soutenue du trafic de conteneurs de 8 % en 2024. Avec le traitement de 2,06 millions d'EVP en 2024, le Port Autonome de Lomé s'impose comme le leader du transbordement en Afrique de l'Ouest.

Cette performance est le ré-

sultat de la modernisation des infrastructures, notamment la deuxième phase du terminal à conteneurs.

Il est clair que le retour de Comla Kadjè et d'Edem Tengue au Gouvernement traduit la volonté manifeste du Président du Conseil de faire de ce département de véritable levier de développement économique en ce moment où le Togo mise sur ses potentialités et ses ressources humaines pour maintenir son développement synonyme du bien-être de toutes les couches de sa population.

Avec ce réajustement stratégique du Gouvernement, le nombre de ministres du premier Gouvernement de la Vème République qui était de 27 est porté à 29 avec la traduction de meilleur suivi des politiques engagées pour le développement économique et social du Togo.

Il faut préciser que le Docteur Combla Kadjè jusqu'à sa nomination, était en fonction au Conseil de l'Entente à Abidjan en Côte d'Ivoire où il occupait le poste de Directeur des infrastructures.

Il faut préciser que la population du canton de Kaboli (préfecture de Tchamba) est sortie spontanément et massivement dans la rue pour manifester sa joie et témoigner sa reconnaissance au Président du Conseil Faure Gnassingbé pour avoir nommé leur fils à ce poste.

**Joachim Loko**

### Qui est Docteur Comla KADJÈ ?

## Le retour aux affaires d'un technocrate chevronné des infrastructures

### Une trajectoire particulièrement remarquable

Comla César Kadjè commence sa carrière comme ingénieur à SATOM de 1987 à 1988. Il se confronte alors aux réalités des chantiers et aux contraintes du terrain. Cette première expérience lui donne une vision concrète des travaux publics, loin des connaissances théoriques.

Très vite, il se tourne vers l'entrepreneuriat. De 1989 à 2007, il est promoteur et gérant du bureau d'études GTI-Ingénieurs Conseils. Pendant près de deux décennies, il accompagne des entreprises et des institutions dans la conception et la préparation de projets

d'infrastructures.

Parallèlement, il enseigne, de 1999 à 2007, à l'Université de Lomé où il a été maître assistant à l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI). Il participe ainsi à la formation des cadres du pays dans le domaine du génie civil.

Le profil technique de Comla Kadjè finit par attirer l'attention des autorités togolaises. A partir de 1996, il entre dans la sphère gouvernementale et y occupe plusieurs fonctions. Il a été d'abord Secrétaire d'État chargé des Transports et des Ressources hydrauliques pendant près de deux

**Suite à la page 4**

## Qui est le Docteur Comla KADJÈ ?

**Suite de la page 3**

ans, puis, ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat jusqu'en septembre 1998.

Quelques mois plus tard, il devient ministre des Transports et des Ressources hydrauliques. Après avoir servi hors du Gouvernement, M. Kadjè revient en 2009, cette fois comme ministre des Travaux publics et des Transports, fonction qu'il exerce jusqu'en 2010.

Cependant, son implication ne se limite pas aux ministères, puisque de mai 2006 à mai 2007, il fut Directeur général des Travaux publics

### Une stature régionale dans les infrastructures et les grands projets

Le parcours de Dr Kadjè dépasse de loin le cadre strictement national. De février 2007 à février 2009, il est

commissaire à la Commission de la CEDEAO, en charge des Infrastructures. Il se trouve alors au contact des grands projets de corridors, d'interconnexions et de réseaux qui structurent l'espace ouest-africain. Son expertise est également sollicitée par la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), où il intervient, entre 2003 et 2007, comme consultant en infrastructures.

Depuis 2012 jusqu'à sa nomination à la tête du département des Transports, il dirige le département des Infrastructures et des Grands projets au Conseil de l'Entente.

Aussi a-t-il représenté son pays dans des instances internationales comme le comité des ministres de l'ASECNA et celui d'Air Afrique, ce qui renforce sa familiarité avec les enjeux de sécurité aérienne et de transport régional.



**Dr Comla Kadjè, ministre des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales**

## Qui est Docteur Edem Kokou TENGUÉ ? Kokou TENGUÉ, le spécialiste du maritime



**Dr Edem Kokou Tengué, ministre délégué auprès du ministre des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales, chargé de l'Economie maritime**

de management (CIMA), Dr Tengué dispose ainsi d'un socle solide en analyse économique, gestion et finance. Cette trajectoire lui vaut d'être distingué en 2017 comme « Young Leader » par la French-African

Foundation, puis classé en 2018 parmi les jeunes leaders économiques de demain par l'Institut Choiseul.

### Un spécialiste du maritime formé chez Maersk

La carrière d'Edem Tengué s'ancre très tôt dans le secteur du transport maritime. Il rejoint en 2003 le grand groupe international Maersk à Copenhague, où il est formé au siège jusqu'en 2005, avant de devenir l'assistant du Directeur financier du bureau régional couvrant la Scandinavie et les États baltes.

De retour au Togo, il prend la Direction financière des filiales locales du groupe : Maersk Togo S.A., Damco Togo S.A. et Lomé Terminal Services, à un moment clé où Maersk engage ses opérations de manutention au Port Autonome de Lomé. En décembre 2019, il est élu Président de l'Association professionnelle des compagnies de

### Enjeux et défis d'un ministère stratégique

Le ministère des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales occupe une place stratégique dans un pays où l'accès aux services, aux marchés et aux opportunités dépend de la qualité des infrastructures. En effet, les pistes rurales conditionnent l'écoulement des productions agricoles, la mobilité quotidienne ainsi que l'accès aux soins et à l'éducation.

Les défis qui l'attendent sont donc nombreux. Il lui faudra hiérarchiser les projets dans un cadre budgétaire contraint, assurer la qualité et la durabilité des infrastructures, et plancher sur le coût des transports.

Ce sont des défis pour lesquels l'expertise de Dr Kadjè, fort de près de quarante ans d'expérience, présente un réel atout. Sa maîtrise des questions techniques et infrastructures conjuguée à sa connaissance des administrations et des entreprises publiques, lui donne une capacité à piloter des dossiers complexes.

## Extradition de Paul-Henry Damiba

### Le Togo opte pour le pragmatisme et le bon voisinage

*L'ex putschiste burkinabé déposé par le capitaine Ibrahim Traoré aujourd'hui au pouvoir fait le chemin retour dans son pays après un court séjour au Togo. Accusé par les dirigeants de son pays de plusieurs tentatives de déstabilisation et blanchiment de capitaux, il a été expulsé et remis aux autorités burkinabées fin décembre 2025. Cette décision de Lomé a suscité des réactions, aussi bien au Togo que dans la sous-région. Mais visiblement, les autorités togolaises ont fait le choix du bon voisinage plutôt que de se lancer dans un bras de fer avec le Burkina-Faso.*

D e la classe politique togolaise en passant par la société civile jusqu'aux autorités ivoiriennes, plusieurs voix se sont indignées contre l'extradition de Paul Henry Sawadogo Damiba au Burkina-Faso. L'officier supérieur et ancien président de la transition est fréquemment cité dans les tentatives de coups d'Etat visant les autorités actuelle de son pays. Pour les pourfendeurs de cette décision, l'acte posé

par Lomé remet en cause l'équilibre diplomatique et l'usage du droit d'asile dans la sous-région.

C'est le cas de Nathaniel Olympio du Front « Touche pas à ma Constitution ». Pour lui, c'est un viol de la tradition diplomatique du Togo qui a toujours donné refuge à des présidents déchus. Pour l'Alliance nationale pour le changement (Anc) par le truchement d'Eric Dupuy, le Togo n'a pas

respecté sa parole de protéger l'ancien président. Pour lui, l'ancien putschiste ne devrait pas être livré à celui qui l'a renversé.

### Plusieurs fois accusé de déstabilisation

La position du Togo devenait à un moment intenable face aux accusations portées contre Paul Henry Sawadogo Damiba. Son nom est revenu à plusieurs reprises dans les différentes tentatives de dé-



**Paul-Henry Damiba**

stabilisation du régime du capitaine Ibrahim Traoré. L'ancien dirigeant est également accusé de détournement et de blanchiment de capitaux et régulièrement réclamé par les autorités actuelles. Et pour plusieurs analystes, si le Togo en est arrivé là, c'est que d'une part Paul Henry Damiba n'a pas respecter les conditions de son exil, et de l'autre, les

autorités burkinabées ont mis sur la table toutes les preuves qui confondent l'ancien président.

Extraditer Damiba pour préserver la coopération entre le Togo et le Burkina. La priorité aujourd'hui pour les autorités togolaises avant toute considération est de garantir la paix aux Togolais. Cela passe par un bon voisinage avec le Burkina-Faso, pays de base des terroristes qui écument depuis plusieurs années le Nord du pays. Face à la situation, il était question de faire le choix entre protéger Damiba et sauvegarder les échanges d'informations dans la lutte contre le terrorisme. Le Togo a donc fait un choix responsable, celui que fera dans ces conditions tout pays soucieux de la protection de ses concitoyens.

**Archange T. Faré**

## CALAFI SARL révolutionne l'accès aux engrais pour les producteurs agricoles au Togo

**F**ace aux difficultés récurrentes liées à la disponibilité des engrais et aux faibles rendements agricoles, la société CALAFI SARL apporte une réponse concrète et innovante aux producteurs togolais.

Spécialisée dans la commercialisation d'engrais de qualité, CALAFI SARL met sur le marché un produit efficace, adapté aussi bien aux cultures vivrières, aux cultures maraîchères qu'aux jardins familiaux. Désormais conditionné en sachet de 1,5 kg net, cet engrais est proposé à un prix accessible, permettant aux agriculteurs comme aux particuliers de mieux maîtriser leurs coûts de production.

Grâce à ce format pratique, chaque utilisateur peut employer la quantité strictement nécessaire, évitant ainsi le gaspillage et optimisant les rendements. Cette solution favorise également la production agricole en saison comme en contre-saison, un atout majeur



Lambert Nayanté,  
PDG de Calafi SARL

pour renforcer la sécurité alimentaire. Dans une dynamique d'accompagnement des producteurs, CALAFI SARL propose également des épandeurs d'engrais, facilitant l'application et améliorant l'efficacité des apports au sol. L'engrais, un levier essentiel de la productivité agricole

Les engrais, toutes catégo-

ries confondues, constituent des facteurs clés de la production agricole. Ils fournissent aux plantes les nutriments indispensables à leur croissance et contribuent ainsi à l'amélioration des rendements agricoles. Selon Lambert Nayanté, PDG de Calafi SARL, l'Afrique subsaharienne demeure la région du monde où l'utilisation des engrais

est la plus faible. « Qu'il s'agisse des engrais chimiques de type NPK, composés de l'azote (N), du phosphore (P) et du potassium (K), ou d'autres formes d'amendements, leur usage reste très limité », déplore-t-il.

Outre les engrais chimiques, il existe également des engrais organiques, issus de la décomposition des matières organiques, qui jouent un rôle important dans l'amélioration de la fertilité des sols.

À l'échelle mondiale, la consommation moyenne d'engrais est estimée à environ 150 kg par hectare. En Afrique, en revanche, cette moyenne oscille entre 17 et 25 kg par hectare, un niveau largement insuffisant qui freine considérablement la productivité agricole et explique en partie le faible taux d'autosuffisance alimentaire sur le continent.

Cette situation s'explique également par les limites des politiques publiques de subvention des engrais. Bien que ces initiatives soient nécessaires, leur efficacité reste perfectible. Une réforme s'impose afin

d'impliquer davantage les acteurs privés, d'autant plus que l'État, confronté à des ressources financières limitées, ne peut à lui seul soutenir durablement ces programmes.

Face à ces défis, les différentes conférences et rencontres consacrées au secteur agricole en Afrique s'accordent sur la nécessité d'un effort collectif visant à atteindre au minimum 50 kg d'engrais utilisés par hectare, seuil jugé indispensable pour stimuler la production agricole et renforcer la sécurité alimentaire.

A travers ces initiatives, CALAFI SARL s'inscrit dans une vision durable, œuvrant pour un monde meilleur en Afrique.

Les produits CALAFI SARL sont disponibles dans plusieurs points de vente à travers le pays, notamment à Lomé, Anié, Kara, Mango et Dapaong, renforçant ainsi leur proximité avec les acteurs du monde rural.

Pour toute commande ou demande d'information, la société est joignable aux numéros : +228 70 42 31 95 / +228 99 88 44 46.

Tinos

## Loi de finances 2026

## L'OTR démarre la campagne de vulgarisation

*L'Office Togolais des Recettes a lancé le jeudi 22 janvier à Lomé, la campagne nationale d'explication de la Loi de Finances exercice 2026 à tous les contribuables.*

Cette campagne de vulgarisation qui a démarré à Lomé vise à aller à la rencontre des opérateurs économiques, des contribuables et l'en-

transparence et de communication pour que les contribuables se l'approprie. Il faut souligner que le budget de l'État pour l'exercice

À travers cette initiative, l'Office togolais des recettes (OTR) vise à améliorer la compréhension des mesures fiscales en vigueur et à renforcer l'adhésion des citoyens à leur application.

Parmi les principales innovations figurent l'introduction de la facture électronique certifiée, l'instauration d'une retenue à la source sur certains gains issus des paris et des allègements fiscaux en faveur des produits locaux d'élevage et de pêche.

Par ailleurs, la Loi de finances 2026 reconduit plusieurs mesures fiscales antérieures. Il s'agit notamment de la perception de la

taxe de prélèvement de l'Union africaine, de la réduction de 50 % du droit de douane sur le gasoil destiné aux machines et engins mobiles non routiers des industries, ainsi que de la suspension de la taxe sur les véhicules à moteur au profit des professionnels du transport.

Pour le Directeur de la Communication et des services aux usagers de l'OTR, Kolani Kampatibe, cette campagne nationale de vulgarisation est une démarche de pédagogie vise à expliquer aux contribuables, les innovations contenues dans le budget de l'État.

« La mise en œuvre de la loi des finances ne consiste pas à augmenter les taux d'imposition mais à agir sur les leviers d'élargissement de la fiscalité pour la justice fiscale. Pour cette année, la loi des finances a pris en compte une grande partie des préoccupations soulevées dans le cadre du dialogue social » a-t-il souligné.

Onze mesures ont été reconduites dans la Loi de Finances 2026. Il s'agit de : la perception de la taxe de prélèvement de l'Union africaine, la réduction de 50 %



Kolani Kampatibe, Directeur de la Communication de l'OTR (milieu)

semble de la population afin de leur expliquer les innovations et les nouvelles mesures de la Loi de Finances 2026. Elle s'inscrit dans la dynamique de

2026 est arrêté à 2 751,5 milliards de FCFA, en équilibre entre ressources et charges. Les recettes fiscales y sont projetées à 1 338,86 milliards de FCFA.

sur le montant du droit de douane liquidé sur le gasoil destiné aux machines et aux engins mobiles non routiers des industries, la suspension de la taxe sur les véhicules à moteur au profit des professionnels des transports, l'institution du régime fiscal dérogatoire applicable aux opérations de restructuration des entreprises en difficulté, l'exonération des droits et taxes, à l'exception des prélèvements communautaires à l'importation du matériel agricole, l'exonération des droits de douanes sur les matériels et engins neufs de bâtiments et Travaux Publics etc.

Il faut noter que la loi de Finances 2026 traduit l'engagement de l'Etat en faveur de l'équité et de la justice sociale au bénéfice des personnes vulnérables surtout des personnes vivant avec des handicaps. Ainsi, toute entreprise légalement constituée qui recruterá en 2026 une personne en situation de handicap, à compétences égales avec une personne valide, bénéficiera d'un crédit d'impôt de 120 000 FCFA, une volonté d'œuvrer pour la justice sociale au Togo.

Tinos

Décoration des soldats de l'opération Koundjoaré

## Le Togo rend hommage à ses héros

*Des hommes et femmes qui vont jusqu'au sacrifice suprême pour défendre la nation. Pour 2025, certains sont allés effectivement jusqu'au sacrifice suprême et d'autres l'ont payé de leur corps, puisque gravement blessés. Et ce 24 janvier, la République a reconnu leur dévouement à travers une cérémonie de décoration à Kara au camp Général Ameyi. Elle a été présidée par le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé.*

Ils avaient tous fière allure ce 24 janvier 2026 au camp Général Ameyi à Kara. Certains à travers leur portraits, d'autres dans des fauteuils roulants et à leurs côtés, leurs frères d'armes qui ont eu plus de chances.

Tous ces hommes ont en commun une seule chose, le patriotisme. Ils ont en effet défendu avec courage et détermination le Togo à ses frontières dans le cadre de l'opération Koundjoaré. Ils ont pu par leur bravoure, enrayer au prix de leur vie la frontière nord du pays écumée par une horde de tueurs sous emprise des stupéfiants.

Cette cérémonie placée

sous le sceau du recueillement a été présidée en personne par le président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé. Il a élevé les soldats tombés au champ d'honneur à titre posthume à la dignité de Chevalier de l'Ordre du Mono.

Quant aux militaires blessés au cours des différents opérations, et ceux auteurs d'actes de bravoure, ils ont pour leur part été décorés de la Croix de la Vaillance, avec étoile en bronze, en reconnaissance de leur courage et de leur abnégation.

A l'endroit de tous les héros disparus, le chef supérieur des armées a présenté ses condoléances aux familles

endeuillées, leur exprimant la solidarité et la gratitude éternelle de la nation togolaise. "Leur sacrifice demeure un appel à l'unité, à la résilience et à la préservation de la paix", a lancé le président du Conseil Faure Gnassingbé.

Cette cérémonie a été en présence des responsables des institutions de la République, des membres du gouvernement, des députés, des hauts gradés des Forces armées togolaises ainsi que des familles endeuillées, a été marquée par plusieurs temps forts.

**Détermination à maintenir hors des frontières le terrorisme**



Cérémonie de décoration présidée par le Président du Conseil Faure Gnassingbé

**risme les terroristes**

Koundjoaré, un véritable mirador contre le terrorisme. Cette opération dotée de moyens conséquents a permis de tenir en respect les terroristes à qui les experts en rien et de tout promettaient une progression sans trop de difficultés vers la côte aux premières heures des attaques. C'était alors sans compter sur la bravoure et la détermination sans faille des

**Archange T. Faré**

### Entrepreneuriat

## Une opportunité de formation ouverte aux jeunes

**L**a promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes se poursuit au Togo. Le ministère délégué en charge de la Jeunesse organise le vendredi 30 janvier une session de formation à l'endroit des jeunes porteurs de projets dans le cadre du Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ).

La session, prévue à la Maison des Jeunes d'Amadahomé à Lomé, portera sur les modules tels que la gestion financière, les techniques d'accès aux marchés et le marketing digital.



L'objectif est de renforcer les compétences des jeunes entrepreneurs, de leur permettre de structurer efficacement leurs projets et de les préparer à la réussite dans un environnement économique compétitif.

À l'issue de la formation, une cérémonie de remise de prix récompensera les lauréats du programme. Cette initiative vient compléter d'autres déjà mises en œuvre pour développer le tissu entrepreneurial.

## Le Président de l'Assemblée nationale reçoit en audience la directrice générale de Plan international

*Le Président de l'Assemblée nationale, Son Excellence Professeur Komi Selom Klassou, a accordé, hier, une audience à Madame Reena Ghelani, Directrice générale de Plan International, dans le cadre de sa visite officielle au Togo.*

**L**es échanges entre les deux personnalités ont porté sur les efforts du Togo en faveur de la promotion des droits des enfants, de l'égalité entre les filles et les garçons, ainsi que du renforcement de la protection de l'enfant, notamment dans les communautés les plus vulnérables.

Au cours de l'audience, Madame Reena Ghelani a salué l'engagement des plus hautes autorités togolaises en faveur des politiques publiques orientées vers la protection de l'enfance, l'éducation inclusive, l'autonomisation des filles et la lutte contre toutes les formes de violences basées sur le genre.

Elle a réaffirmé la volonté de Plan International de poursuivre son appui technique et programmatique aux actions menées par le Togo en faveur d'une société plus inclusive, équitable et protectrice.

« Nous nous sommes assurés que tous les enfants, que ce soit les filles comme les garçons, puissent rester à l'école et avoir une éducation de bonne qualité. Nous avons également parlé de la santé et de l'économie. Plan International œuvre également au Togo depuis plus de 40 ans. Le gouvernement est très convivial et nous sommes là



Poignet de mains entre le PA Klassou et Madame Reena Ghelani, Directrice générale de Plan International

pour voir comment nous pouvons renforcer ce partenariat avec le Togo. Nous sommes en discussion continue avec le gouvernement pour voir comment nos plans pourraient entrer dans la politique nationale du gouvernement.

Nous travaillons également sur les violences basées sur le genre », a affirmé Reena Ghelani, Directrice générale de Plan International.

Le Président de l'Assemblée nationale a, pour sa part, exprimé son intérêt pour les initiatives de Plan International au Togo et souligné le rôle stratégique du Parlement dans l'élaboration et l'adoption de lois contribuant à renforcer les droits de l'enfant et des jeunes, notamment des filles, ainsi que la consolidation des mécanismes de protection.

Reena Ghelani est une dirigeante internationale

chevronnée qui possède une vaste expérience dans le secteur humanitaire et du développement international.

Avec plus de 25 ans d'expérience sur le terrain dans les domaines de l'humanitaire, des déplacements de population, des droits humains et du maintien de la paix, elle apporte à Plan International, organisation mondiale qui promeut les droits des enfants et l'égalité pour les filles, un leadership stratégique et une expertise opérationnelle approfondie.

Cette audience illustre l'engagement de l'Assemblée nationale à placer le droit des enfants au cœur de ses priorités, en s'inscrivant dans une dynamique de collaboration avec Plan International, en cohérence avec les orientations du pays en matière de développement.

## Noix de cajou : producteurs lésés appellent au juste prix

Pendant que le ramassage de la noix de cajou s'accélère dans les zones de production du Togo, signe avant-coureur de la nouvelle campagne de commercialisation, il y a lieu de questionner sur la réalité économique des planeteurs.

**A** en croire les planeteurs, derrière chaque kilogramme de noix de cajou brute mis sur le marché se cache un long processus de travail, d'investissements, de risques et de sacrifices humains souvent ignorés ou sous-estimés. Pour un hectare d'anacardiers arrivé à une phase de bonne production dite de croisière, plusieurs opérations culturales sont indispensables.

Les travaux de défrichement et d'entretien du verger se réalisent généralement deux à trois fois par an afin de garantir une bonne aération des plants, et limiter les risques sanitaires.

Contrairement même à certaines idées reçues, la collecte de la noix de cajou brute n'est pas gratuite.



Elle mobilise une main-d'œuvre saisonnière importante.

En début de campagne, le coût moyen de collecte d'un kilogramme de noix est d'environ 112 francs CFA, mais ce coût augmente progressivement pour atteindre jusqu'à 200 francs CFA le kilogramme en fin de saison, en raison de la raréfaction de la main-d'œuvre et de la pénibilité accrue du travail.

"Il faut ensuite trier le stock, acheter des sacs de jute de bonne qualité et tout ceci revient au minimum à 334 200 comme dépense sur un hectare pour un rendement moyen de

600 kilos à l'hectare. Le coût de production nous revient à 557 frs par kilo de la noix sans la marge bénéficiaire du producteur. Or dans ça il y a des activités de transport, l'effort personnel du producteur lui-même", décrit Koriko Adjemini, président de la fédération nationale des coopératives de producteur d'anacarde.

Il regrette que depuis la mise en place depuis 10 ans de l'interprofession de la filière anacarde, il n'y a jamais eu la considération en tant que tel du coût de production du producteur avant même le lancement de la campagne de com-

mercialisation.

"On se réfère tout le temps au marché international ou sous régional, mais normalement il faudrait que chaque maillon étaile son coût de production et on essaie de voir l'équilibre pour qu'aucun maillon ne soit lésé", reproche-t-il. Une filière durable et équitable exige que chaque maillon c'est-à-dire producteurs, transformateurs, exportateurs, mette sur la table son coût réel de production. C'est à partir de cette transparence que peut se construire un équilibre économique juste, évitant que le producteur, maillon le plus vulnérable, ne soit systématiquement lésé.

À l'approche de la campagne de commercialisation 2026, l'enjeu est clair pour les producteurs de noix de cajou, reconnaître pleinement le coût de production du producteur et lui garantir un prix qui lui permette non seulement de couvrir ses charges, mais aussi de dégager un revenu décent. Sans cela, la qualité des noix, la motivation des producteurs et la pérennité même de la filière sont me-

nacées.

"Déjà la loi des finances 2026 a pris en compte le prélèvement sur la noix de cajou à l'exportation et depuis, nous savons bien que c'est le producteur qui va une fois encore supporter cette charge. Parce qu'aucun exportateur ou transformateur ne va jamais accepter faire son business pour perdre. Du coup avant de venir à l'achat, ces derniers vont inclure cette taxe de 100 frs avant de fixer le prix auquel ils vont prendre la noix et c'est encore le producteur qui doit malheureusement porter cette charge.", confie Affo Souleymane, producteur de la noix de cajou sur 200 hectares à Samaï proche de la frontière du Bénin (19km de Kaboli dans la région centrale)

"La question de cette taxe doit être revue", lance-t-il à la référence africaine.

Pour nombre de planteurs, cette nouvelle campagne de commercialisation qui se prépare devrait s'imposer comme une occasion d'un dialogue sincère entre tous les acteurs, afin que chacun puisse tirer un bénéfice équitable de son travail.

## Le prix d'achat de l'ananas au kg jugé inacceptable

*Les producteurs de l'ananas dénoncent un système de marché inéquitable et souvent manipulé par les acheteurs et agrégateurs. Komlan Agbadzi, président des Unions de producteur d'ananas de Yoto (sud-Togo), ne cache pas sa colère.*

"Nous faisons des crédits pour produire, et quand les acheteurs arrivent chez nous, sur chaque peser ils veulent prélever 10F. C'est vraiment méchant qu'on puisse tricher un producteur de la sorte", lance-t-il à la référence africaine.

M. Komlan Agbadzi produit de l'ananas sur demi-hectare et arrive à obtenir en moyenne 12 à 13 000 pieds pour un investissement évalué à 600 000 F.CFA.

"A l'issue des ventes, théoriquement, il faudrait au moins avoir entre 1 à 1,2 millions F.CFA pour affirmer que la campagne a

porté ses fruits, ce qui n'est souvent pas le cas", décrit-il.

Il révèle que le prix de départ fixé avec les acheteurs à 100 F.CFA le kg, une fois, le moment arrivé, ils décident unilatéralement de réduire le prix d'achat à 90F/kg.

"Pourquoi toute cette tricherie ? C'est à cause de ce système que nombre de producteurs dans le Yoto ont laissé tomber la production d'ananas", fait-il savoir.

De plus, il reproche aux acheteurs et agrégateurs des pratiques manipulatrices visant à recourir à



des stratégies de division pour mieux contrôler les prix et réduire la concurrence entre producteurs.

"Ils affaiblissent ainsi les capacités des producteurs à négocier collectivement, ce qui nuit à la cohésion du secteur et renforce la domination des acteurs

intermédiaires. Les producteurs sont donc pris au piège de prix imposés ne reflétant ni la réalité du marché ni la qualité du produit", partage-t-il.

Pour que la production de l'ananas soit bénéfique aux producteurs, Komlan

Agbadzi plaide pour la revue à la hausse du prix d'achat bord champ en portant entre 150 à 175 F/kg la variété Cayenne lisse et la variété Brazza entre 125 et 150 frs le kilo.

"Nous n'avons pas de marché fiable, nous n'arrivons pas à faire des ventes groupées et cela impacte notre propre développement", ajoute-t-il très mécontent de la situation actuelle que traverse les producteurs ananas.

L'une des solutions pour rompre ce cercle vicieux de la manipulation des prix est de promouvoir la vente groupée. Les producteurs doivent être encouragés à se regrouper pour négocier de manière collective avec les acheteurs.

La vente groupée permettrait de garantir des prix plus stables et plus équitables.

# Lisez et faites lire votre journal Dounia le Monde



[exoneration.otr.tg](http://exoneration.otr.tg)

## Gest exo

Plateforme de demande  
et d'octroi des exonérations  
et franchises au cordon  
douanier



Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

